

Province de Québec
M.R.C. de Pierre-De Saurel
Municipalité Saint-Gérard-Majella

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Gérard-Majella tenue le 5 mai 2025, à compter de 20h00.

Présences : Forment quorum et siègent sous la présidence de la mairesse Madame Marie Léveillée, Messieurs les conseillers Jean Beaubien, Georges Forcier, Éric Tessier, Pierre Provost et les conseillères Mesdames Mélanie Parenteau et Karine Descheneaux.

Mme Manon Blanchette est secrétaire d'assemblée.

Aucun citoyen n'est présent.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse, Marie Léveillée, débute la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 2025-05-045

La mairesse procède à la lecture de l'ordre du jour.

Sur proposition de Mélanie Parenteau,
Et appuyée par Georges Forcier,
Il est résolu, à l'unanimité des conseillers présents,

D'adopter l'ordre du jour tel que proposé :

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1 Séance ordinaire du 7 avril 2025
- 4. ADMINISTRATION ET FINANCES**
 - 4.1 Comptes à payer
 - 4.2 Adoption de l'entente de délégation de compétence pour la gestion du rang Saint-Henri, autorisation de signature– dossier CMQ-70736-001
 - 4.3 Offre de services Abat Extermination 2025
- 5. TRAVAUX PUBLICS**
- 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 7.1 Offre de services FQM ingénierie – plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées
 - 7.2 Fauchage des bords de route 2025
 - 7.3 Soumission inspection des bornes fontaines
- 8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**
 - 8.1 Projet du Parc boisé Majellois – soumissions arbres
- 9. LOISIRS ET CULTURE**
 - 9.1 Rapport du comité
- 10. SUJETS DIVERS**
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

3.1 Séance ordinaire du 7 avril 2025

Résolution 2025-05-046

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits, la secrétaire de la séance est dispensée d'en faire la lecture.

Sur proposition de Jean Beaubien,
Appuyée par Éric Tessier,
Il est résolu, à l'unanimité des conseillers,

D'approuver et d'adopter, le procès-verbal de la séance du 7 avril 2025.

4. ADMINISTRATION ET FINANCES

4.1 Comptes à payer

Résolution 2025-05-047

Présentation de la liste des comptes de la période;

Considérant que la directrice générale et greffière-trésorière atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

Sur proposition de Georges Forcier,
Appuyée par Pierre Provost,
Il est résolu unanimement par les conseillers,

Que ce conseil approuve la liste des comptes à payer pour un montant de 51 096,06 \$.

4.2 Adoption de l'entente de délégation de compétence pour la gestion du rang Saint-Henri, autorisation de signature - dossier CMQ-70736-001

Résolution 2025-05-048

Considérant que les municipalités de Saint-Gérard-Majella et de Saint-Pie-de-Guire ont demandé, en septembre 2024, par leurs résolutions respectives portant les numéros 2024-09-104 et 24-09-209, à la Commission municipale du Québec (CMQ) de diriger un processus de médiation afin de parvenir à une entente satisfaisante dans la délégation de compétence pour la gestion du rang Saint-Henri ;

Considérant que les deux parties en sont venues à un projet d'entente jugé satisfaisant au terme de la dernière séance de médiation tenue le 7 février 2025:

Il est proposé par Karine Descheneaux,
Appuyé par Jean Beaubien,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'autoriser Mme Manon Blanchette, directrice générale et greffière-trésorière, et Mme Marie Léveillé, mairesse, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Gérard-Majella l'entente intermunicipale de gestion relativement aux portions limitrophes du rang Saint-Henri ;

D'autoriser, par la présente, Madame Manon Blanchette, directrice générale et greffière-trésorière, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Gérard-Majella, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

4.3 Offre de services Abat Extermination 2025

Résolution 2025-05-049

Sur proposition de Éric Tessier,

Appuyée par Mélanie Parenteau,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers,

D'accepter l'offre de services d'Abat Extermination pour le traitement annuel contre les insectes au montant de 495 \$ plus taxes, soit le même montant que les deux dernières années.

5. TRAVAUX PUBLICS

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7. HYGIÈNE DU MILIEU

7.1 Offre de services FQM ingénierie – plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées

Résolution 2025-05-050

Considérant que la Municipalité de Saint-Gérard-Majella désire brosser un portrait de l'état de ses infrastructures souterraines et de la chaussée en mettant à jour son plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées ;

Considérant que la dernière version du plan d'intervention date de 2018;

Considérant que la Municipalité se doit d'avoir un plan d'intervention à jour afin de pouvoir bénéficier des programmes d'aide financières offert par le MAMH;

Considérant l'offre de services professionnels de la FQM pour la préparation d'un nouveau plan d'intervention au montant estimé à 61 300 \$;

Il est proposé par Karine Descheneaux,
Appuyé par Éric Tessier,
Et résolu à l'unanimité des conseillers,

De mandater la FQM pour la réalisation du nouveau plan d'intervention.

7.2 Fauchage des bords de routes 2025

Résolution 2025-05-051

Sur proposition de Éric Tessier,
Appuyée par Georges Forcier,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers,

D'accepter l'offre de services de M. Camile Gamelin au montant de 1 720,00 \$ plus taxes pour les travaux de fauchage des bords de routes pour l'année 2025.

7.3 Soumission inspection des bornes fontaines

Résolution 2025-05-052

Sur proposition de Pierre Provost,
Appuyée par Mélanie Parenteau,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers,

D'accepter l'offre de services de Simo Management au montant de 715,00 \$ plus taxes pour l'inspection des bornes fontaines pour l'année 2025.

8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

8.1 Projet du Parc boisé Majellois

Résolution 2025-05-053

Sur proposition de Pierre Provost,
Appuyée par Jean Beaubien,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers,

D'accepter la soumission de Paysage l'Avenir au montant de 18 750 \$ plus taxes pour la fourniture de 30 arbres incluant la plantation, les tuteurs et la pose.

9. LOISIRS ET CULTURE

9.1 Rapport du comité

10. SUJETS DIVERS

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution 2025-05-054

Sur proposition de Éric Tessier,
Appuyée par Jean Beaubien,
Il est résolu, à l'unanimité des conseillers,

Que l'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 20h08.

Marie Léveillé
Mairesse

Manon Blanchette
directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de crédits

Je, soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Manon Blanchette
Directrice générale et greffière-trésorière

Le présent procès-verbal reflète la séance ordinaire du conseil du 5 mai 2025. La version officielle sera approuvée à la séance ordinaire du conseil du 2 juin 2025.